

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MERCREDI 13 AVRIL 2022 - 18 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Mercredi 13 Avril 2022, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 7 Avril 2022, s'est réuni en séance publique, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :

Mme TRIOUX-COURBET Sandrine : procuration à Mme THUILLEZ Martine
Mme DAUCHET Martine : procuration à Mme MATON Audrey
Mme CHATELAIN Nathalie : procuration à Mme CAILLAUX Céline
M. DECALION Ismaël : procuration à M. HISBERGUE Antoine
M. BALEDENT Matthieu : procuration à M. BRICOUT Frédéric
M. BRULANT Damien : procuration à M. ROUSSEAU Jérémy

Membre absent :

M. BAJODEK Alban

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

1. ADHÉSION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD (CAUE)

- Adhésion au CAUE pour un montant de 1 000 € pour 2022
- Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer tout document en rapport

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. REMBOURSEMENT DE FRAIS A MADAME ANNE-SOPHIE MERY-DUEZ, 1^{ERE} ADJOINTE AU MAIRE

- Remboursement de frais à Madame MERY-DUEZ suite à son déplacement à l'inauguration de

l'exposition « France, Patrimoines et Territoires d'exception » sur les grilles du Jardin du Luxembourg.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
1 CONTRE : MME DESREUMAUX**

3. REMBOURSEMENT DE FRAIS À MONSIEUR ANTOINE HISBERGUE, CONSEILLER MUNICIPAL

→ Remboursement de frais engagé par Monsieur HISBERGUE Antoine à l'occasion de la visite aux élèves et enseignement des classes de neige 2022.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
1 CONTRE : MME DESREUMAUX**

4. CARNAVAL D'ÉTÉ 2022 – FIXATION DES DIFFÉRENTES RÉCOMPENSES ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS LOCALES

→ Fixation des différentes récompenses attribuées aux associations locales qui participeront au carnaval d'été :

	Pour mémoire en 2018	2022
Char accompagné d'un minimum de 15 personnes costumées	750 €	750 €
Groupe de 16 à 70 personnes costumées avec char	/	10 € / personne costumée
Groupe de 1 à 70 personnes costumées sans char	/	10 € / personne costumée

La prime de groupe reste cumulable avec la subvention accordée pour un char.
Ticket boisson offert aux participants : 2,50 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION DE POSTES

→ Création de 3 postes de Rédacteur à compter du 1^{er} Mai 2022,
→ Approbation du tableau des effectifs présenté en séance et mis en application au 1^{er} Mai 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. CONVENTION ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION ADACI POUR L'ANNÉE 2022

→ Acceptation des termes de la nouvelle convention avec ADACI pour l'année 2022,
→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer cette convention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. ACQUISITION DE DEUX PARCELLES CADASTRÉES SECTION AE N°72 ET N°73 SITUÉES RUE LEAVERS

- Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour acquérir les parcelles cadastrées section AE n°72 et n°73 au prix de 10 000 €
- Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer tous les actes afférents à cette affaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. CONVENTION RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ SUR LA ZONE COMMERCIALE ET AUX MODALITÉS DE VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE PAR LA SAS CAUDIS EXPLOITATION

- Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer la convention relative à l'aménagement de sécurité sur la zone commerciale et aux modalités de versement d'une participation financière par la SAS CAUDIS EXPLOITATION.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX**

9. CONVENTION RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ SUR LA ZONE COMMERCIALE ET AUX MODALITÉS DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRESIS - CATESIS

- Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer la convention relative à l'aménagement de sécurité sur la zone commerciale et aux modalités de versement d'un fonds de concours par la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX**

10. RUE DE CAMBRAI : EFFACEMENT DES RÉSEAUX – PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX TRAVAUX SUR RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ – FONDS DE CONCOURS

- Approbation du versement d'un fonds de concours au SIEDEC dans le cadre de la réalisation des travaux d'effacement des réseaux rue de Cambrai, à hauteur de 75 % du montant HT des travaux et plafonné à 15 198,50 €,
- Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer tous les documents liés à cette affaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. RUE GAMBETTA: EFFACEMENT DES RÉSEAUX – PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX TRAVAUX SUR RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ – FONDS DE CONCOURS

- Approbation du versement d'un fonds de concours au SIEDEC dans le cadre de la réalisation des travaux d'effacement des réseaux rue de Gambetta, à hauteur de 45 % du montant HT des travaux et plafonné à 45 000,00 €,
- Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer tous les documents liés à cette affaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. RENOUELEMENT À L'ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES D'ÉNERGIE, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

→ Approbation de la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de fourniture d'énergie, de fournitures et de service en matière d'efficacité énergétique présentée en annexe, et dont le SIDEC est coordonnateur ;

→ Acceptation des termes de la convention cadre pour la constitution du groupement de commandes pour l'achat de fourniture d'énergie, de fournitures et de service en matière énergétique, et d'autoriser l'adhésion au groupement pour l'achat de fourniture d'électricité et de gaz naturel ;

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire ou à son représentant pour signer la convention en deux exemplaires dont l'un sera retourné au SIDEC, et pour prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire ou à son représentant pour donner mandat au Président du SIDEC en sa qualité de représentant du coordonnateur du groupement de commandes pour l'achat de fourniture d'énergie, de fournitures et de service en matière énergétique, pour collecter auprès des fournisseurs et des gestionnaires du réseau de distribution publique d'électricité (ENEDIS) et de gaz naturel (GRDF) les informations détaillées relatives aux points de livraison intégrés au groupement d'achat ;

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire ou à son représentant pour inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de la participation telle que détaillée dans la convention cadre ;

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour demander la dissolution du précédent groupement de commandes pour l'achat d'énergie et de fournitures de services associés rendu exécutoire le 24 septembre 2014 ; étant précisé que le SIDEC assurera ses missions jusqu'à la date d'échéance des contrats et engagements en cours comme indiqué à l'article 11 de la précédente convention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. DÉLIVRANCE DES DÉCISIONS D'URBANISME – DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL, AU TITRE DE L'ARTICLE L.422-7 DU CODE DE L'URBANISME

→ Désignation de Madame MERY-DUEZ pour prendre toutes décisions sur toutes demandes d'autorisations d'urbanisme, en cours et à venir, présentées par le Maire soit en son nom personnel, soit comme mandataire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Monsieur le Maire ayant quitté la salle n'a pas pris part au vote

M. BALEDENT ne participant pas au vote ayant donné procuration à M. BRICOUT

DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

14. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT POUR PROCÉDER AU DÉBAT ET AU VOTE SUR LES COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE ET DES BUDGETS ANNEXES POMPES FUNÈBRES ET LE MILLÉNIUM

→ Désignation de Madame BERANGER en qualité de Présidente – Vote à main levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNÈBRES

15. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 PRÉSENTÉ PAR MADAME SANDRINE BASQUIN, COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. COMPTE ADMINISTRATIF 2021

→ Approbation du compte administratif 2021

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX

**Monsieur le Maire ayant quitté la salle n'a pas pris part au vote
M. BALEDENT ne participant pas au vote ayant donné procuration à M. BRICOUT**

17. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

→ Approbation de l'affectation des résultats 2021

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX

18. BUDGET PRIMITIF 2022

→ Approbation, pour l'exercice 2022, du projet de Budget Primitif examiné par la commission des Finances au cours de sa séance du 06/04/2022.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

1 CONTRE: MME DESREUMAUX

CINÉMA LE MILLÉNIUM

19. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 PRÉSENTÉ PAR MADAME SANDRINE BASQUIN, COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. COMPTE ADMINISTRATIF 2021

→ Approbation du compte administratif 2021

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

2 ABSTENTIONS : MME DISDIER - MME DESREUMAUX

**Monsieur le Maire ayant quitté la salle n'a pas pris part au vote
M. BALEDENT ne participant pas au vote ayant donné procuration à M. BRICOUT**

21. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

→ Approbation de l'affectation des résultats 2021

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX**

22. BUDGET PRIMITIF 2022

→ Approbation, pour l'exercice 2022, du projet de Budget Primitif examiné par la commission des Finances au cours de sa séance du 06/04/2022.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
2 ABSTENTIONS : MME DISDIER - MME DESREUMAUX**

BUDGET PRINCIPAL

23. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 PRÉSENTÉ PAR MADAME SANDRINE BASQUIN, COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24. COMPTE ADMINISTRATIF 2021

→ Approbation du compte administratif 2021

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
2 ABSTENTIONS : MME DISDIER - MME DESREUMAUX
Monsieur le Maire ayant quitté la salle n'a pas pris part au vote
M. BALEDENT ne participant pas au vote ayant donné procuration à M. BRICOUT**

25. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

→ Approbation de l'affectation des résultats 2021

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
2 ABSTENTIONS : MME DISDIER – MME DESREUMAUX**

26. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DIRECTE LOCALE 2022

→ Maintien des taux d'imposition directe locale fixés comme suit :

Taxe foncière (bâti) : 38,80 %
Taxe foncière (non bâtie) : 44,40 %

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

27. BUDGET PRIMITIF 2022

→ Approbation, pour l'exercice 2022, du projet de Budget Primitif examiné par la commission des Finances au cours de sa séance du 06/04/2022.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
1 ABSTENTION : MME DISDIER
1 CONTRE : MME DESREUMAUX

28. BUDGET PRIMITIF 2022 – CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DU VAL DU RIOT

→ Prise en charge directe par le budget communal de la contribution annuelle de la ville de Caudry au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique du Val du Riot, dont le montant s'élève à 893 753 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

1 ABSTENTION : MME DISDIER

M. BRICOUT, MME TRIoux, M. BAUDOUX
ne prenant pas part au vote en tant que personnes intéressées

Mme THUILLEZ ne participant pas au vote ayant une procuration de Mme TRIoux

M. BALEDENT ne participant pas au vote ayant donné procuration à M. BRICOUT

- AUTORISATIONS DE PROGRAMME CRÉDITS DE PAIEMENT RELATIFS AUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT - MODIFICATION

29. BASILIQUE SAINTE MAXELLENDÉ

→ Approbation de la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'autorisation de programme 1003-Basilique Sainte Maxellende d'un montant global de 4 256 903,15 € TTC. Annulation et remplacement de la délibération Q25 du 15 Avril 2021.

N° des AP	INTITULE DU PROGRAMME	Montant de l'Autorisation de Programme (AP)	MONTANT DES CRÉDITS DE PAIEMENT					
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
1003	Basilique Sainte Maxellende	4 256 903,15 €	139 720,53 €	755 759,77 €	416 019,81 €	600 000,00 €	1 435 933,84 €	909 469,20 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX

30. COMPLEXE SPORTIF SANDRAS

→ Approbation du nouveau coût global ainsi que de la répartition des crédits de paiement de l'opération « Complexe Sportif Sandras ». Annulation et remplacement de la délibération du 15 Avril 2021 référencée

N° des AP	Programme	INTITULE DU PROGRAMME	Montant de l'Autorisation de Programme (AP)	MONTANT DES CRÉDITS DE PAIEMENT							
				2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
9008		Complexe Sportif Sandras	5 344 403,30 €	1 662 000,00 €	684 000,00 €	1 118 101,07 €	371 482,23 €	108 820,00 €	600 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX**

31. GROUPE SCOLAIRE JEAN MACÉ - DOLTO

→ Adoption du tableau d'autorisations de programme crédits de paiement suivant :

N° des AP	Programme	INTITULE DU PROGRAMME	Montant de l'Autorisation de Programme (AP)	MONTANT DES CRÉDITS DE PAIEMENT					
				2017	2018	2019	2020	2021	2022
1203		Groupe Scolaire Jean Macé - Dolto	3 837 140,17 €	1 320 000,00 €	989 898,07 €	203 404,37 €	108,00 €	120 865,73 €	1 202 864,00 €

→ Annulation et remplacement de la délibération du 15 Avril 2021 référencée DGS/15-04-2021/Q27.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX**

32. SALLE DE SPORT JACQUES SECRETIN

→ Adoption du tableau modifié relatif à l'autorisation de programme et aux crédits de paiement nécessaires à la réalisation du projet de réhabilitation extension de la salle de sport Jacques Secretin. Annulation et remplacement de la délibération DGS/15-04-2021/Q28.

N° des AP	Programme	INTITULE DU PROGRAMME	Montant de l'Autorisation de Programme (AP)	MONTANT DES CRÉDITS DE PAIEMENT		
				2021	2022	2023
9021		Salle de sport J. Secretin	1 981 343,00 €	51 003,00 €	1 300 000,00 €	630 340,00 €

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX**

33. EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS

→ Subventions accordées telles que figurant dans les tableaux suivants :

ASSOCIATIONS LOCALES CULTURELLES - ANNÉE 2022

Nom de l'association	Avis de la commission compétente 05/04/2022	Avis de la commission Finances 06/04/2022	CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2022	
			Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Association des Géants de Caudry	150 €	150 €	150 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Association "A Croche Coeur"	5 000 €	5 000 €	5 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS 1 ABSTENTION : MME DISDIER
Association "Photo Passion"	300 €	300 €	300 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Association "Question pour un Champion"	100 €	100 €	100 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Office Municipal de la Culture	17 000 €	17 000 €	17 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS Mme MERY-DUEZ et Mme DENIZON ne prenant pas part au vote en tant que personnes intéressées
Club d'Astronomie Caudrésien	112 €	112 €	112 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Harmonie Municipale - Batterie - Fanfare	4 500 €	4 500 €	4 500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Orchestre des Jeunes Caudrésiens	300 €	300 €	300 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Amicale Laïque	8 500 €	8 500 €	8 500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS M. CHMIELEWSKI ne prenant pas part au vote en tant que personne intéressée

ASSOCIATIONS LOCALES « TOURISME ET PATRIMOINE » - ANNÉE 2022

Nom de l'association	Avis de la commission compétente 05/04/2022	Avis de la commission Finances 06/04/2022	CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2022	
			Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Caudry Hier et Aujourd'hui	300 €	300 €	300 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Les Amis des Orgues	200 €	200 €	200 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS M. CHMIELEWSKI ne prenant pas part au vote en tant que personne intéressée
Caudry Histoire & Patrimoine	300 €	300 €	300 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Comité de jumelage	20 000 €	15 000 €	15 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS 1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX Mme BERANGER ne prenant pas part au vote en tant que personne intéressée

ASSOCIATIONS LOCALES CARITATIVES - ANNÉE 2022

CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2022				
Nom de l'association	Avis de la commission compétente 31/03/2022	Avis de la commission Finances 06/04/2022	Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Amicale des Donneurs de Sang	600 €	600 €	600 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Avenir Jeunes	130 000 €	130 000 €	130 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS Mme RICHOMME ne prenant pas part au vote En tant que personne intéressée
Association "Conseils et Finances Familiales"	975 €	975 €	975 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Unité Locale de la Croix Rouge	2 000 €	2 000 €	2 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Association "Scouts et Guides de France"	250 €	250 €	250 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
FNATH	750 €	750 €	750 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Secours Catholique	300 €	300 €	300 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Cambrésis Ressources	1 000 €	1 000 €	1 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ASSOCIATIONS LOCALES PATRIOTIQUES – ANNÉE 2022

CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2022				
Nom de l'association	Avis de la commission compétente 24/03/2022	Avis de la commission Finances 06/04/2022	Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Souvenir Français	500 €	500 €	500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS M. RIQUET et M. DECALION (par procuration à M. HISBERGUE) ne prenant pas part au vote en tant que personnes intéressées M. HISBERGUE ne participant pas au vote ayant une procuration de M.DECALION
Médaillés Militaires	180 €	180 €	180 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
FNACA : Association des Anciens d'Algérie	900 €	900 €	900 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ 1 CONTRE : Mme DISDIER
UNC Caudry	550 €	550 €	550 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ASSOCIATIONS LOCALES « SENIORS ET RETRAITES » - ANNÉE 2022

CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2022				
Nom de l'association	Avis de la commission compétente 29/03/2022	Avis de la commission Finances 06/04/2022	Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Amicale des Retraités Municipaux	20 000 € (-10 000 € déjà versés)	10 000 € (Avance de 10 000 € versée en 2021)	10 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS 1 ABSTENTION : Mme DISDIER
Seniors Actifs	2 500 €	2 500 €	2 500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Retraités FO	100 €	100 €	100 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ 1 CONTRE : Mme DISDIER
Association caudrésienne des retraités	2 500 €	2 500 €	2 500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS Mme PLUCHART ne prenant pas part au vote en tant que personne intéressée

ASSOCIATIONS LOCALES « PERSONNEL ET SYNDICAT » - ANNÉE 2022

Nom de l'association	Avis de la commission Finances 06/04/2022	CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2022	
		Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Amicale du Personnel Municipal	22 000 €	22 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Syndicat CGT	300 €	300 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ 1 CONTRE : Mme DISDIER
Syndicat FO	300 €	300 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ 1 CONTRE : Mme DISDIER
Syndicat CFDT	300 €	300 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ 1 CONTRE : Mme DISDIER
Syndicat AFOC (Consommateurs FO)	100 €	100 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ 1 CONTRE : Mme DISDIER

ASSOCIATIONS LOCALES « LOISIRS » - ANNEE 2022

Nom de l'association	Avis de la commission Finances 06/04/2022	CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2022	
		Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Société de Chasse	300 €	300 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Local Unique Caudrésien	500 €	500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Le Club des Jardiniers	300 €	300 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Caudry Rétro Passion	300 €	300 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Les chiens et chats du sourire	150 €	150 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS M. MARIN ne prenant pas part au vote En tant que personne intéressée
Les tontons rockeurs	300 €	300 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Dirty Riders Moto Club	150 €	150 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES - ANNÉE 2022

	Avis de la commission compétente 31/03/2022	Avis de la commission Finances 06/04/2022	CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2022	
Nom de l'association	Subvention	Subvention	Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Fitness GEA	800 €	800 €	800 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS Mme BERANGER et Mme DAUCHET ne prenant pas part au vote en tant que personnes intéressées Mme MATON ne participant pas au vote ayant une procuration de Mme DAUCHET
GVM – Gym Volontaire Masculine	200 €	200 €	200 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Association Cyclo touriste	120 €	120 €	120 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Esquiss	800 €	800 €	800 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Tennis Club caudrésien	200 €	200 €	200 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
A 100 Danses	300 €	300 €	300 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Club Cynophile Caudrésien	500 €	500 €	500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS M. MARIN ne prenant pas part au vote En tant que personne intéressée
La Pétanque Caudrésienne	150 €	150 €	150 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
La Carpe Caudrésienne	400 €	400 €	400 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Ecole de Pétanque	100 €	100 €	100 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Caudry HandBall Club	16 000 € + 2 800 € Subvention exceptionnelle	16 000 € + 2 800 € Subvention exceptionnelle	16 000 € + 2 800 € Subvention exceptionnelle	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Caudry Basket Club	3 500 €	3 500 €	3 500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Caudry GRS	3 500 €	3 500 €	3 500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES - ANNÉE 2022

	Avis de la commission compétente 31/03/2022	Avis de la commission Finances 06/04/2022	CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2022	
Nom de l'association	Subvention	Subvention	Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
SN4C	3 500 €	3 500 €	3 500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Sainte Maxellende Gym	6 000 €	6 000 €	6 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS M. BAUDOUX ne prenant pas part au vote en tant que personne intéressée
Aïkido Caudry	800 €	800 €	800 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Judo Caudry	800 €	800 €	800 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
UCA	9 000 € + 4 800 € Subvention exceptionnelle déjà versée	9 000 € + 4 800 € Subvention exceptionnelle déjà versée	9 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
ES Caudry	23 500 € + 2 500 € Subvention exceptionnelle	23 500 € + 2 500 € Subvention exceptionnelle	23 500 € + 2 500 € Subvention exceptionnelle	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS M. DEUDON ne prenant pas part au vote en tant que personne intéressée
Canicross	250 €	250 €	250 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Waza Aïkido	200 €	200 €	200 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Caudry Dance	80 €	80 €	80 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES AVEC HAUT NIVEAU - ANNÉE 2022

CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2022

Nom de l'association	Avis de la commission compétente 31/03/2022				Avis de la commission des finances 06/04/2022				Décision du Conseil Municipal				
	Fonctionnement	Haut-Niveau N1	Haut-Niveau N2	Total	Fonctionnement	Haut-Niveau N1	Haut-Niveau N2	Total	Fonctionnement	Haut-Niveau N1	Haut-Niveau N2	Total	Vote du Conseil Municipal
AL Caudry Volley Ball	10 000 €	50 655 €	22 100 €	82 755 €	10 000 €	50 655 €	22 100 €	82 755 €	10 000 €	50 655 €	22 100 €	82 755 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Club Pongiste Caudrésien	5 000 €	6 475 €	-	11 475 €	5 000 €	10 000 €	-	15 000 €	5 000 €	10 000 €	-	15 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Tir Sportif caudrésien	1 250 €	5 000 €	-	6 250 €	1 250 €	5 000 €	-	6 250 €	1 250 €	5 000 €	-	6 250 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ENSEIGNEMENT - ANNÉE 2022

Nom de l'association	Avis de la commission compétente	Avis de la commission Finances 06/04/2022	CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2022	
			Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Coopérative Scolaire Jean Monnet	550 €	550 €	550 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Coopérative Scolaire Jacques Prévert	550 €	550 €	550 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Françoise Dolto	308 €	308 €	308 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Jean Lebas	220 €	220 €	220 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Jules Ferry	256 €	256 €	256 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Batisse et Laïte	198 €	198 €	198 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Coopérative Scolaire Ecole Primaire Janssoone	444 €	444 €	444 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Coopérative Scolaire Ecole Primaire Jean Macé	464 €	464 €	464 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Coopérative Scolaire Ecole Primaire Paul Bert	434 €	434 €	434 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Coopérative Scolaire Ecole Primaire Condorcet	312 €	312 €	312 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Coopérative Scolaire Ecole Sainte Maxellende (Maternelle et Primaire)	432 €	432 €	432 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ASSOCIATIONS EXTERIEURES ET D'UTILITE PUBLIQUE – ANNEE 2022

		CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2022	
Nom de l'association	Avis de la commission Finances 06/04/2022	Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Société d'Entraide des membres de la Légion d'Honneur	120 €	120 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Association des Paralysés de France	400 €	400 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Institut Pasteur	150 €	150 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
SOS Villages d'Enfants	180 €	180 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
ADAPT	130 €	130 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Les Papillons Blancs du Cambrésis	130 €	130 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Institut de Recherche sur le Cancer	1 000 €	1 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
AFM Téléthon	1 500 €	1 500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

34. CONSOMMABLES INFORMATIQUES – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

→ Dotations accordées aux coopératives de chaque école calculée en fonction des effectifs :

- Coopérative de l'école Jean Macé : 2 320 €
- Coopérative de l'école Janssoone : 2 220 €
- Coopérative de l'école Paul Bert : 2 170 €
- Coopérative de l'école Condorcet : 1 560 €
- Coopérative de l'école Françoise Dolto : 1 232 €
- Coopérative de l'école Jean Lebas : 880 €
- Coopérative de l'école Jules Ferry : 1 024 €
- Coopérative de l'école Batisse et Laite : 792 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

35. PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE MAXELLENDÉ – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 – VERSEMENT 2022 À L'OGEC SAINTE MAXELLENDÉ

→ Participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Sainte Maxellende calculée en fonction des effectifs : Ecole maternelle : 47 enfants caudrésiens - Ecole élémentaire : 71 enfants

caudrésiens ; soit une participation totale de 73 581,62 € versée à l'OGEC Sainte Maxellende

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

INFO 1 : Décisions de Monsieur le Maire

- Création de tarifs dans le cadre de la régie de recettes Scènes Mitoyennes de Caudry
- Fonds de concours CA2C : aménagement de sécurité sur la zone commerciale

INFO 2 : Attribution subvention DSIL : Travaux de sécurisation et de restauration de la Basilique Sainte Maxellende

INFO 3 : Annonce par Monsieur le Maire de la signature de la vente de l'appartement « legs Sandras » de Monaco le 21 Avril 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

Pour le Maire empêché,
La 1ère Adjointe au Maire

Anne-Sophie MERY-DUEZ